

Rapport de l'atelier sous régional (2) :

Société civile et Observation indépendante de la mise en application de la loi et de la gouvernance (OI – FLEG)

Brazzaville, République du Congo, 27-29 Octobre 2009



Contents

Résumé	3
Définitions	4
Activités et observations.....	4
Objectif 1: Renforcer les capacités techniques de la société civile pour la collecte et le traitement des informations sur les activités forestières illégales en vue de la production de rapports	4
Objectif 2 : Favoriser les échanges d'expérience au niveau sous régional	9
Objectif 3 : Réviser les plans d'action provisoires visant l'implication de la société civile à l'OI / OE et évaluer le manuel de formation d'observation indépendante	11
Synthèse des aspects principaux de l'évaluation de l'atelier.....	11
Conclusions et recommandations	13
Annexe 1: Liste des participants.....	15
Annexe 2: Programme de l'atelier.....	16
Annexe 3: Synthèse Evaluation de l'atelier.....	18

Résumé

Ce rapport rend compte des activités et résultats de l'atelier sous régional organisé par Forests Monitor, en collaboration avec Resource Extraction Monitoring (REM), du 27 au 29 octobre 2009.

Depuis Janvier 2007, Forests Monitor, en partenariat avec REM, met en œuvre le projet *Renforcement des capacités dans le Bassin du Congo et mise en œuvre de l'Observation indépendante de la mise en application de la loi et de la gouvernance (OI-FLEG) en République du Congo*. L'un des buts principaux de ce projet est de renforcer les capacités de la société civile de différents pays du Bassin du Congo à conduire des activités en lien avec l'approche OI FLEG et le processus FLEGT, afin de permettre l'appropriation nationale de ces processus. La tenue d'ateliers sous régionaux et nationaux fait partie de la stratégie pour atteindre cet objectif.

A ce jour des ateliers nationaux ont eu lieu au Gabon (février 2008), en République centrafricaine (octobre 2008) et en République Démocratique du Congo (juillet 2009), ainsi qu'un premier atelier sous régional regroupant ces pays (mars 2009). Ce second atelier sous régional est venu approfondir certains aspects spécifiques à la demande des participants.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

1. Renforcer les capacités techniques de la société civile pour la collecte et le traitement des informations sur les activités forestières illégales en vue de la production de rapports
2. Favoriser les échanges d'expérience au niveau sous régional
3. Réviser les plans d'action provisoires visant l'implication de la société civile à l'OI / OE et évaluer le manuel de formation d'observation indépendante

L'atelier comptait un total de 22 participants représentant chacun une ONG nationale du Gabon, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la RCA (Annexe 1). Lambert Mabiala, membre du Projet OI-FLEG et de l'ONG Cercle d'Appui à la Gestion Durable des Forêts (CAGDF), a assuré le rôle de facilitateur et formateur principal. Les objectifs ont été atteints en combinant présentations, discussions, formations techniques, exercices pratiques, et travaux de groupe.

La majorité du temps a été consacrée à la formation aux techniques d'investigation, c'est-à-dire aux méthodes de contrôle, incluant l'analyse des documents de chantier, l'application des techniques de cubage et l'utilisation du GPS. Les exercices visaient à mettre en situation les participants afin d'appliquer les méthodes et techniques présentées, et de saisir l'importance des compétences analytiques utiles pour assurer le succès des investigations.

Les échanges d'expériences entre pays (organisation de la société civile en réseaux dans le cadre du FLEGT, problèmes d'ordre techniques et juridiques, etc.) ont été jugés très utiles et constructifs. Les participants se sont accordés pour débiter un réseau d'échange, informel, à travers la liste des adresses électroniques.

Notons aussi que depuis le dernier atelier, le contexte a évolué, tant au niveau du processus FLEGT (seule la RDC n'a pas débuté officiellement) que de l'OI-FLEG (des ONG ont mené des activités d'observation ou prévoient de le faire, de manière externe ou interne, tandis que des appels d'offre internationaux sont en cours au Gabon et en RDC). Dans ce cadre, il

semble opportun pour FM/REM de poursuivre l'accompagnement des ONG, en prévoyant un appui opérationnel et de plus longue durée pour les pays ou les organisations concernées, en favorisant le développement d'une OI-FLEG basée sur l'implication de la société civile.

Définitions

Observation indépendante de la mise en application de la loi et de la gouvernance :

L'OI-FLEG fonctionne grâce à des contrats officiels signés avec le gouvernement bénéficiaire et les bailleurs de fonds. Ces contrats permettent d'avoir accès aux données et aux processus officiels. L'observateur mène des investigations régulières sur le terrain pour détecter les activités illégales du secteur privé ; il documente systématiquement les problèmes qui y sont liés auprès du gouvernement, pour sanctionner ces illégalités et réduire à terme leur importance ; il œuvre pour déclencher l'adoption de mesures officielles en formulant des recommandations adaptées auprès des gouvernements et des bailleurs de fonds, et en participant à des réunions multi-partites pour suivre et promouvoir les progrès réalisés concernant ces recommandations.

Observation externe: L'observation externe consiste à mener des investigations mais sans partenariat officiel avec les gouvernements concernés. Cela donne à l'observateur externe plus de flexibilité et de rapidité, ainsi que la possibilité d'exprimer des critiques fortes. Toutefois, l'accès aux données est plus restreint ce qui limite les possibilités d'observer les actions du gouvernement et de détecter certains types d'illégalités ou de fraudes. L'absence de partenariat avec le gouvernement constitue un frein à un dialogue avec ce dernier.

Activités et observations

Ce chapitre présente le détail des activités, des résultats et de l'analyse pour chacun des trois objectifs de l'atelier.

Objectif 1: Renforcer les capacités techniques de la société civile pour la collecte et le traitement des informations sur les activités forestières illégales en vue de la production de rapports

Les activités liées à cet objectif représentaient la majeure partie de l'atelier :

- Rappel sur les éléments clefs de la conduite d'activités d'observation
- Formations techniques, accompagnées d'exercices pratiques et de restitutions, sur : 1. Les méthodes de contrôle des activités d'exploitation forestière (analyse documentaire et vérifications de terrain) et la qualification des infractions ; 2. L'utilisation de la technique de cubage et ses applications en OI-FLEG et ; 3. L'utilisation du GPS et ses applications en OI-FLEG.

A) Présentation : Rappel sur la conduite d'une OI-FLEG

Cette présentation a exposé brièvement les étapes et méthodes à suivre pour la mise en œuvre de missions d'observation, depuis la planification de la mission jusqu'à la collecte des informations, leur analyse et la rédaction des rapports. Les principales étapes présentées sont

les suivantes : 1) préparation des missions, y compris la recherche de documents concernant l'objet des investigations ; 2) la collecte des preuves en utilisant des méthodologies fiables et ; 3) la production d'un rapport de mission.

Les échanges ont particulièrement couvert l'importance de l'objectivité des faits rapportés afin d'éviter une remise en questions des observations faites, mais également l'importance d'établir avec l'administration des procédures claires permettant de gérer les divergences de points de vue sur l'analyse des constats ou sur les recommandations émises.

B) Formations techniques

Formation 1. Contrôle de chantier : analyse documentaire et vérifications de terrain

La formation était basée sur l'analyse des documents et le contrôle de terrain.

Au niveau du contrôle documentaire, les participants ont abordés les différents types de documents relatifs au chantier et à l'usine (autorisation de coupe annuelle, carte d'exploitation, carnets de chantier et de feuilles de route, registre des bois entrée usine, états de synthèse de production), leur utilité et les informations principales contenues dans ces documents, les vérifications à mener par l'OI-FLEG pour chaque document, et les infractions correspondantes aux constats pouvant être faits.

Au niveau du contrôle de terrain, il a été rappelé que cette activité consiste principalement à la vérification physique des informations recensées et traitées lors de l'analyse documentaire.

L'importance du croisement des informations entre différents documents (ex. cohérence des numéros des billes, des volumes et des essences entre les carnets de chantier, les feuilles de route et les registre usines), ou entre les documents et le terrain (ex. cohérence des numéros et des essences des billes inscrites dans les documents avec ceux des souches des arbres abattus trouvées sur le terrain), a été discutée dans le cas de la détection des fraudes documentaires.

Formation 2. Techniques de cubage et ses applications en OI-FLEG

La formation sur le cubage a permis d'appréhender les techniques utilisées dans diverses situations (cubage fût et bille, estimation des volumes sur base de souches ; calcul des volumes à l'aide des formules ou du barème de cubage). Plus encore, la formation a couvert les différents cas où l'OI-FLEG procède à des vérifications et leur intérêt dans la détection de fraudes (cohérences des dimensions et des volumes entre les fûts et les billes inscrits dans les documents de chantier, comparaison entre les mesures faites par l'OI et les chiffres déclarés dans les documents). En effet, la sous-déclaration des volumes de bois afin de réduire les taxes d'abattage est une illégalité importante mais sa détection nécessite une grande attention. Les participants ont été formés au cubage à l'aide d'outils et formules simples mais fiables.

Formation 3. Manipulation du GPS et ses applications en OIFLEG

Cette formation a porté sur :

- Les fonctions de base du GPS (avec manipulation par les participants en temps réel) ;
- Les différentes utilisations du GPS par l'OI (vérification du positionnement des limites de la coupe par rapport à l'autorisation accordée, vérification des cas de coupes hors limites, navigation en vue de rejoindre un lieu, enregistrement de points et d'itinéraires en vue de renseigner sur la localisation des illégalités et de créer des cartes thématiques) ;
- L'utilisation du logiciel *DNR Garmin* pour le transfert des données du GPS vers le PC ;
- Les potentialités du logiciel de cartographie SIG (*Arc GIS*)

C) Conduite de scénarios

Suite à la formation technique, incluant quelques exercices préalables (application de la formule du cubage, manipulation du GPS) et la démonstration de logiciels (*DNR Garmin* pour le transfert des données GPS, *Arc View* pour l'utilisation des données GPS sur SIG), deux groupes ont été mis en place par les formateurs de l'OI-FLEG. Chaque groupe a participé à deux scénarios différents pour tester les compétences acquises au cours de la formation. Les participants ont reçu une description rapide de chaque scénario et une liste d'objectifs à réaliser. Les facilitateurs et formateurs offraient périodiquement leurs conseils mais les participants étaient pour l'essentiel laissés seuls au cours de cet exercice d'apprentissage par la pratique.

Scénario 1 – Vérification documentaire (chantier, usine)

Le but visé par l'exercice était que les participants appréhendent, non seulement les caractéristiques des documents et les informations qu'ils contiennent, mais aussi l'importance du recoupement des informations entre les différents documents au cours du contrôle.

L'exercice comprenait deux parties :

- Une partie concernant la collecte et l'analyse des documents de chantier en vue de détecter les éventuels problèmes et les cas d'illégalités
- Une autre partie concernant un travail d'identification, pour chaque pays en particulier, des documents de chantiers à collecter, en se basant sur les lois forestières en vigueur et l'aide mémoire fourni

Dans la première partie, le scénario faisait référence à des investigations menées auprès d'une société forestière, suite à des informations obtenues au préalable par les populations locales environnantes. Les participants devaient enquêter sur les affirmations des populations, identifier les documents à vérifier et le type d'information à collecter, et les analyser afin de déceler les éventuels problèmes et les cas d'illégalités. Les informations obtenues devaient être consignées dans un tableau sur le modèle du canevas d'analyse présenté auparavant.

Des documents collectés au cours de missions de terrain réalisées par REM ont été utilisés pour cette formation pour s'assurer que l'expérience des participants soit acquise avec de véritables situations (tous les noms et numéros d'identité étaient dissimulés) : une autorisation de coupe, des feuillets de carnet de chantier, des feuilles de route, une carte d'exploitation et une liste des Diamètre Moyen d'exploitation (DME) par essence.

La majorité des participants ont pu déceler des irrégularités sur la coupe sans autorisation en procédant au croisement des informations entre l'autorisation de coupe et le carnet de chantier

(date d'octroi et date d'abattage du premier arbre), la coupe des essences non mentionnées dans la décision de coupe, la mauvaise tenue des carnets de chantier et des feuilles de route (consécutive à la surcharge et ratures). Par contre, les groupes ont connu des difficultés à repérer les incohérences sur les coupes sous diamètre - malgré la mise à leur disposition de la liste des DME, les cas d'abandon de bois, et les



fausses déclarations des volumes (faux cubage) pour se soustraire au paiement de la taxe d'abattage. De même, la deuxième partie de l'exercice n'a pas été abordée par les participants, car plus difficile pour certains et en raison du temps imparti.

Scénario 2 –Vérification des limites de parcelles à l'aide du GPS, en appliquant les différentes fonctions de base utiles dans la navigation, la prise de points et l'enregistrement de tracés

Les deux exercices suivants ont été menés :

Application du principe du « Waypoints » et « Go To »

- Marquer et nommer votre point de départ
- Enregistrer un tracé tout en marquant des points intermédiaires correspondant à des points remarquables (intersection, maison)
- Retrouver un Waypoint sur la liste des points sauvegardés
- Retourner à votre point de départ par l'utilisation de la fonction « Go To »

Application du principe de vérification des limites

- Introduire des points correspondant aux limites de la zone virtuelle de coupe (les coordonnées ont été fournies, correspondant à une zone située à proximité)
- Vérifier le positionnement des limites de la zone virtuelle de coupe (se rendre à 2 des extrémités de la zone)
- Dépasser de 150 m la limite de la coupe et enregistrer un Waypoint
- Télécharger sur le PC les données enregistrées dans le GPS et renseigner la table attributaire

Le temps imparti a permis aux participants de maîtriser la matériel GPS et ses applications principales. L'aspect qui n'a pu être suffisamment couvert concerne la gestion des données GPS après leur transfert sur PC.





D) Restitution de la conduite des scénarios en plénière

Scénario 1 – Vérification documentaire (chantier, usine)

La restitution a été menée par un formateur, en ne présentant que les résultats des investigations documentaires n'ayant pas été obtenus par les groupes. Les participants ont néanmoins sollicité qu'on leur transmette l'ensemble des résultats attendus de l'examen des documents remis dans le cadre du scénario, ainsi que les détails relatifs à l'analyse.

Par la suite, plusieurs aspects ont été discutés par les participants, dont on peut citer :

- La différence qui existe entre les faits observés d'un côté, qui relève de la collecte des informations à l'aide d'outils spécifiques et en se référant aux normes existantes, et l'identification des infractions correspondantes à ces faits de l'autre. En effet, le travail de nomination des infractions est souvent complexe et nécessite une connaissance et une compréhension parfaite des lois forestières. Ceci constitue le pré-requis pour que l'administration puisse considérer les observations faites et appliquer d'éventuelles sanctions. Cette remarque s'est basée sur l'observation que les participants ont souvent faits des constats de problèmes dans la tenue des documents ou sur les informations contenues (ex. incohérences entre les volumes fûts et billes), sans pour autant les faire correspondre à des infractions (ex. « utilisation de manœuvres frauduleuses pour se soustraire au paiement des taxes dues »).
- Les différences qui existent entre les pays au niveau des documents de chantier (définition, dénomination et informations contenues). A ce titre, plusieurs informations ont été données, notamment dans le cas de la RDC et du Cameroun.
- Les différences de définition de la sous traitance (application, documents requis, sanctions), notamment dans le cas du transport des grumes et débités.
- Les différences dans les systèmes d'attribution des permis forestier.

Scénario 2 –Vérification des limites de parcelles à l'aide du GPS, en appliquant les différentes fonctions de base utiles dans la navigation, la prise de points et l'enregistrement de tracés

Pour le scénario 2, la restitution a été menée au fur et à mesure de l'exercice.

Objectif 2 : Favoriser les échanges d'expérience au niveau sous régional

En dehors des aspects déjà évoqués (ex. échanges à l'occasion de la restitution des travaux du scénario sur l'analyse documentaire), cet objectif a principalement été atteint à travers :

- Un module en début d'atelier au cours duquel les différents pays ont présenté l'évolution de la situation et les activités menées depuis l'atelier de mars, suivi d'un échange sur les problèmes identifiés
- Un module dédié aux échanges d'expériences, après un travail d'identification d'une à deux problématiques par pays

A) Présentations des participants du Gabon, de la RCA, du Congo et de la RDC sur la situation dans chaque pays

Avant leur arrivée à Brazzaville, il a été demandé aux participants de travailler pour préparer une présentation courte sur les problèmes spécifiques de gouvernance et de mise en application de la loi dans le secteur forestier et sur les initiatives de la société civile s'attaquant à ces problèmes, pour chacun des pays représentés. Un accent devait être mis sur les réalisations faites par les ONG depuis l'atelier sus régional de mars, ainsi que sur l'évolution du processus FLEGT.

Les présentations et les échanges ont eu lieu, principalement sur :

Dans le cas de la RCA

- La poursuite des activités d'observation Indépendante par l'ONG OADR, travaillant sur la base d'un protocole d'accord signé avec le gouvernement. Au cours de ses investigations, un réseau de vente frauduleuse de bois abandonnés a été découvert (réseau impliquant des cas de corruption entre les autorités administratives et les ressortissants d'un pays frontalier), constat suite auquel le Ministère en charge des Forêts a pris une note afin de stopper et sanctionner ce type d'activités. L'existence et l'application de procédures relatives à la vente aux enchères des bois abandonnés et saisis ont fait l'objet de discussions.
- La création d'une nouvelle ONG œuvrant dans le domaine de l'observation indépendante, et bénéficiant d'un financement CARPE /UICN dans le cadre duquel des protocoles d'accord avec le gouvernement et les sociétés forestières ont été sollicités.

Dans le cas du Gabon

- Le problème soulevé lors de la présentation était relatif à la définition de la société civile et à l'intégration, dans la plate forme des associations participantes au processus FLEGT, de différentes entités (ONG autres que environnementales, syndicats professionnels, ONG locales situées en dehors de Libreville).
- Les relations parfois difficiles entre les ONG et le gouvernement. Celles-ci devraient être solutionnées par la mise en œuvre du processus FLEGT qui prévoit la consultation des parties ainsi que la création de groupes de travail.

- Le choix de ne pas avoir mené jusqu'à aujourd'hui d'activités d'observation indépendante, compte tenu de l'importance, en premier lieu, d'organiser le réseau de la société civile inscrit dans le FLEGT.

Dans le cas de la RDC

- Le travail de plaidoyer mené par les ONG à propos des modalités de création et de gestion des forêts communautaires, afin que les textes de loi préparés à cet égard par la FAO intègre différents aspects (macro-zonage devant intégrer le micro zonage à l'aide de cartographies communautaires, superficies à prendre en compte pour rentrer dans le cadre du REDD, etc.).
- L'actuel travail de vulgarisation des procédures de consultation des populations à l'égard de l'élaboration des clauses des cahiers de charges particulier, faisant suite à la récente révision des titres forestiers permettant leur « convertibilité » en contrats prenant en compte les dispositions contenues dans la nouvelle loi forestière.

B) Session d'échanges d'expérience sur les problématiques pays

Au cours du dernier jour de l'atelier, les participants ont de nouveau été divisés en groupes et il leur a été demandé d'identifier des problématiques sur lesquelles ils souhaitaient échanger en vue de capitaliser sur l'expérience des autres pays.

Pays	Problématiques choisies
RCA	Processus FLEGT (implication de la société civile, relation ministères concernés et plate forme de la société civile, rôles des parties prenantes et modalités de participation aux négociations)
RDC	Observation indépendante (conditions de mise en œuvre, volet social du suivi de la mise en application de la loi forestière : implication des populations à la gestion des forêts et l'élaboration des conventions)
GABON	Organisation de la société civile (création d'une dynamique de participation des ONG au processus de négociation FLEGT)
Congo	Faiblesse du travail en réseau des organisations de la société civile (les échecs des expériences passées, les causes et la recherche de solutions)

Les échanges qui s'en sont suivis ont notamment porté sur :

- Les expériences des pays sur la participation de la société civile au processus de négociation des APV-FLEGT d'une part, et l'élaboration, l'adoption et la validation des grilles de la légalité des bois d'autre part. La question des relations de travail entre les acteurs concernés par les négociations FLEGT a été abordée (modalités d'interactions, possibilités d'interventions).
- La nature des compétences pouvant être utilisées dans un réseau d'ONG travaillant dans le secteur forestier. Le mode désignation des représentants par les pairs, leurs mandats, leurs obligations de rendre compte, et les procédures de remise en cause de leurs mandats

le cas échéant. Les expériences vécues de mises en réseau par les pays ont ainsi été présentées (organisation, fonctionnement, cohérence de la vision, écueils).

- Les conditions et la stratégie à mener pour la mise en œuvre d'une OI dans les pays n'en bénéficiant pas encore.
- L'implication des populations locales à l'élaboration du cahier de charges particulier des conventions.



Objectif 3 : Réviser les plans d'action provisoires visant l'implication de la société civile à l'OI / OE et évaluer le manuel de formation d'observation indépendante

A) Réviser les plans d'Actions par pays

Faute de temps, et car les principaux aspects liés à l'évolution de la situation dans les pays ont été abordés lors des sessions d'échanges, il a été jugé qu'il ne serait pas utile de procéder à la révision des plans d'actions provisoires. Néanmoins, les participants ont été encouragés à mettre à jour régulièrement leurs plans stratégiques, en dehors des ateliers.

B) Evaluer le manuel de formation d'observation indépendante

Un draft de manuel de formation à l'observation indépendante a été envoyé aux participants 15 jours avant le début de l'atelier afin de leur permettre d'en prendre connaissance et d'apporter des amendements éventuels. Une première évaluation du manuel, visant à obtenir l'avis des participants sur l'équilibre entre les sections et leurs contenus (points peu ou pas développés, aspects trop détaillés ou répétitifs), a été menée à l'aide d'un questionnaire. Compte tenu du temps nécessaire pour mener à bien une telle révision, les participants ont proposé d'envoyer le reste de leurs commentaires sous une quinzaine de jour, par email.

Synthèse des aspects principaux de l'évaluation de l'atelier

L'évaluation en fin d'atelier a permis de recueillir les avis suivants :

Aspects les plus pertinents / utiles ATELIER	Fréquence des réponses
Utilisation et applications du GPS	26
Méthodes de l'analyse documentaire	26
Session ouvertes de débat / Echanges d'expériences entre pays	18

Applications et techniques de cubage	10
Etapes clefs pour le montage réussi d'un projet OIFLEG	5
<i>Divers (ex. manuel, processus FLEGT par pays)</i>	15
Aspects pas assez développés ATELIER	
Phase pratique de plus longue durée et en conditions réelles	50
Transfert, gestion et projection des données GPS	19
Calcul des volumes / Cubage	14
Termes juridiques pour la qualification des infractions	6
Analyse croisée des documents pour la détection d'infractions	6
Rédaction des rapports d'OIFLEG	6
Actions à entreprendre POST ATELIER	
Création d'un cadre d'échange d'expérience via internet (avec élargissement à nouveaux participants)	57
Promouvoir l'organisation d'autres rencontres sous régionales	13
Plaidoyer auprès des gouvernements pour l'instauration d'OIFLEG sur le modèle Congo B (avec implication de la Société Civile)	4
Appuyer les restitutions des participants auprès de leur propre ONG	4
Soutenir et appuyer quelques initiatives d'OIFLEG par les ONG selon les possibilités et les contextes pays	4
<i>Divers (ex. mettre en place une stratégie de communication, suivi de la société civile dans le processus FLEGT)</i>	17
Aspects à envisager PROCHAIN ATELIER	
Techniques et applications du cubage	15
Mise en place d'un réseau sous-régional / Echanges d'expériences entre pays	12
Transfert et gestion des waypoints / Elaboration des cartes sur SIG	12
Analyse documentaire	9
Techniques de plaidoyer	9
Types d'illégalités par pays et procédés utilisés pour leur détection	9
Mise en situation réelle (sortie chantier forestier)	6
Utilisation de GPS	6
Techniques de sensibilisation et de communication	6

Suivi des aspects sociaux de la gestion forestière	6
Négociation des APV dans le processus FLEGT	3
Rédaction des rapports d'observation	3
Création et gestion d'une base de données	3

Conclusions et recommandations

Dans quelle mesure les objectifs de l'atelier ont-ils été atteints ?

En ce qui concerne l'Objectif 1 (Renforcer les capacités techniques de la société civile pour la collecte et le traitement des informations sur les activités forestières en vue de la production de rapports)

L'atelier a réussi à améliorer les capacités techniques des participants sur plusieurs aspects de contrôle de l'exploitation forestière, dont l'analyse documentaire, la conduite de vérifications de terrain en vue de recouper les informations obtenues, l'utilisation du GPS pour localiser les illégalités et vérifier les limites des zones de coupe. Par rapport à l'atelier de mars, les participants ont nettement progressés, ce résultat est dû en particulier au temps plus important accordé cette fois-ci aux présentations, aux mises en situation par scénarios et aux restitutions.

Toutefois, il ressort de l'évaluation, principalement le besoin d'accompagner les participants dans la conduite de missions en situation réelle (50% des réponses), soit par des stages de formation de terrain au Congo Brazzaville, soit à travers la mise en place d'une OI dans les autres pays concernées. Les autres besoins exprimés ont concerné des formations complémentaires sur les aspects suivants : la manipulation du GPS pour la création de cartes sur SIG ; les applications de la vérification du cubage et les analyses croisées entre documents dans la détection des fraudes ; la qualification des infractions en fonction des faits observés sur le terrain en vue de produire des recommandations pertinentes ; la rédaction de rapports techniques comme outils de dialogue avec les administrations et autres parties.

En ce qui concerne l'Objectif 2 (Favoriser les échanges d'expérience au niveau sous régional)

Les sessions ouvertes "débat et échanges d'expériences" ont été appréciées par les participants. Elles ont favorisé le transfert des connaissances et savoirs faire entre les participants de différents pays, principalement sur : le processus FLEGT (conduite des négociations, élaboration des grilles de la légalité) ; l'organisation de la société civile en réseaux et plate formes dans différents contextes (FLEGT, etc.) ; la mise en œuvre d'activités d'OI-FLEG dans les pays de la sous région (activités menées et contraintes rencontrées, conditions à réunir pour le développement d'OI-FLEG) ; l'implication des populations locales à la négociation des cahiers de charges particuliers des conventions ou contrats d'exploitation ; l'attribution des titres d'exploitation dans les pays de la sous région.

Ces espaces d'échanges ont fait progresser la compréhension des participants sur les sujets traités, malgré le nombre important de sujets et le temps limité. Les participants ont affirmé le

besoin de poursuivre de tels partages d'expériences au niveau de la sous région de façon continue, notamment par la création d'une mailing list. Ces échanges pourront concerner des problématiques rencontrées par les organisations, en vue de recueillir l'avis et les conseils des autres organisations, tout comme des questions techniques demandant une expertise particulière (ex. problème juridique).

Pour ce qui est de l'Objectif 3 (Réviser les plans d'action provisoires visant l'implication de la société civile à l'OI/ OE et évaluer le manuel de formation d'observation indépendante)

L'idée d'une révision en plénière des plans d'actions provisoires a été abandonnée, compte tenu du peu de changements observés depuis le dernier atelier affectant ces plans, et du fait que la majorité des aspects relatifs ces plans avaient été abordés lors des sessions d'échanges. Néanmoins, les participants ont été encouragés à mettre à jour régulièrement leurs plans, comme outils de pilotage.

Tandis que l'évaluation complète du manuel a été reportée par les participants à une quinzaine de jour (par email), les restitutions qui ont été menées, à la suite des présentations et des exercices, ont permis de fournir des indications importantes sur les aspects à développer et à clarifier dans le but d'améliorer le manuel.

Les conclusions et recommandations de l'atelier sont résumées ci-dessous :

Constat / conclusion	Recommandations pour les participants et/ou Forests Monitor
Des organisations sont déjà engagées dans la conduite d'opération d'OI (RCA), d'OE (RDC), ou prévoient d'en développer (Gabon)	FM : accompagnement des ONG impliquées dans la conduite d'OI, à leur demande (ex. revue des protocoles d'accord ou termes de référence, de la programmation des missions, des méthodes de collecte, des rapports, etc.)
Améliorer l'ébauche du manuel de formation	Participants : envoi des commentaires sur les sections du manuel avant 15 novembre FM : prise en compte des observations et distribution du manuel final aux participants
Les échanges d'expériences entre pays (organisation de la société civile en réseaux dans le cadre du FLEGT, problèmes d'ordre techniques, juridiques) ont été constructifs et nécessiteraient d'être poursuivis	FM : envoi de la liste actualisée des contacts des participants sous 15 jours, en vue d'ouvrir un réseau d'échange (pour le moment « informel ») Participants : propositions de thèmes d'échanges, contributions actives et constructives
Certains besoins spécifiques exprimés par les participants ne pourront être couverts par les actions identifiées ci-dessus (ex. formations techniques complémentaires, accompagnement étroit dans la conduite d'activités d'OI pour alimenter les négociations FLEGT et les débats relatifs à d'autres processus, ...)	FM : envisager la poursuite des activités de renforcement des capacités au niveau de la sous région, incluant un accompagnement, par pays, pour la réalisation d'activités concrètes d'OI FLEG

Annexe 1: Liste des participants

Pays	Organisation	Nom	Email	Email organisation
Gabon	ASF	NDOTIT MANGUIENGHA Saturnin	ndotit@yahoo.fr	
Gabon	Brainforest	ESSONO ONDO Protet Judicaël	essono.ondopi@gmail.com	info@brainforest.org
Gabon	Brainforest	AZIZET Dallia Arielle	ari_zy2001@yahoo.fr	
Gabon	FOVIGENA	TESSE Lydie Pascale	lptesse@yahoo.fr	
Gabon	CADDE	YEMBI Paulin	yembipaulin@yahoo.fr	cadde_gab@yahoo.fr
RCA	OCDH	MOUTE Cendri Mignot	sandrymoute@yahoo.fr	
RCA	OCDN	MOUSSA Yves Delor	djymoinstit@yahoo.fr	ocdn2001@yahoo.fr
RCA	OCDR	NDEMALINGOU Thimothée	tdemalingou@yahoo.fr	ocdr_2005@yahoo.fr
RCA	ACAPEE	DEGUE NAMBONA Ralph	ralphdegue@yahoo.fr	caf.apeake@yahoo.fr
RCA	JE	ZANRE Juvenale	kevjuv@yahoo.fr	
RDC	CEDEN	EBENGO MBAKA Patrice	patriceebengo@yahoo.fr	fvt_coord@yahoo.fr
RDC	CENADEP	MUMBA Fréddy	frmumba@yahoo.fr	cenadep@yahoo.fr
RDC	OCEAN	MUKUNGU Joelle	joellemukungu@yahoo.fr	oceanrdc@yahoo.fr
RDC	RRN	IMBOKO Bienvenu	bienimbo@yahoo.fr	rrnrdc@yahoo.fr
R Congo	APEDS	MOLEBANDA Pierre	apetds2003@yahoo.fr	
R Congo	CEDEV	NGOULOU Alleia	al_moullath@yahoo.fr	
R Congo	FGDH	HANIMBAT Maixent	maixentfort@yahoo.fr	fgdh_congo@yahoo.fr
R Congo	OCDH	KIYINDOU YOMBO Nina	ninakiyindou@yahoo.fr	
R Congo	SAM	KOUFFA Grégoire Hadjinsy	hgkouffa@yahoo.fr	associationsam@yahoo.fr
R Congo	UERPOD	NKODIA Alfred	nkodiaalfred@yahoo.fr	
R Congo	OI FLEG / EH	DOMBOLO Bob Hermann	bobhermann2002@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG / EH	LOUZALA KOUNKOU Bled-Dumas	bled_louzala@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	MABIALA Lambert	lambertmabiala@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr

R Congo	OI FLEG / EH	MOUSSESI MBAMA Romaric	moussiessi_romaric@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	KIBONGUI Edouard	kibonguedouard@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	NTOUNTA Teddy	bonateddy2@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	NGAKOSSO Faustine	fangakosso@yahoo.fr	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	MASSOUKA Dorothee	massoukadorty@yahoo.com	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	MOUKOURI Serge	smoukouri@rem.org.uk	poif_congo@yahoo.fr
R Congo	OI FLEG	SCHMITT Antoine	schmittant@hotmail.com	poif_congo@yahoo.fr

Annexe 2: Programme de l'atelier

Activité	Responsable	Heure	Date
JOUR 1			
Ouverture <ul style="list-style-type: none"> Rappel atelier mars 2009 : thèmes et travaux abordés, plans d'actions ébauchés, évaluation de l'atelier Présent atelier : objectifs et déroulement Manuel : objectifs et contenu / utilisation dans le cadre de l'atelier et évaluation 	Facilitateur	9H00 / 10H30	
<i>Pause café / photo de groupe</i>		10H30 / 11H00	
Mise à jour par les ONG des activités menées : OI/OE et FLEGT <ul style="list-style-type: none"> Activités menées et contraintes rencontrées depuis le dernier atelier (30 min x 4) 	4 pays	11H00 / 13H00	
<i>Pause déjeuner</i>		13H00 / 13H45	
Rappel et mise à jour sur les techniques d'investigation à utiliser en OIFLEG / OE <ul style="list-style-type: none"> Conduite d'une mission : analyse documentaire, conduite des vérifications de terrain (chantier, usine), utilisation des outils, analyse juridique, gestion de l'information (40 min) 	SCM	13H45 / 14H25	
Formation 1 : Méthode d'analyse des documents de chantier <ul style="list-style-type: none"> Différents type des documents / Méthode de contrôle des documents (1H) 	FN	14H25 / 15H25	
Formation 2 : Méthode de cubage <ul style="list-style-type: none"> Estimation des volumes dans différents cas de figures / cas des manœuvres frauduleuses (1H) <i>Exercice en fin de présentation</i> (30 min) 	EK	15H25 / 16H55	

Activité	Responsable	Heure	Date
JOUR 2			
Rappel de la journée précédente et questions éventuelles	Un participant	8H30/9H00	
Formation 3 : Utilisation du GPS	TN	9H00 / 10H45	
<ul style="list-style-type: none"> Description de l'utilisation et <i>manipulation en salle par les participants</i> (1H) Utilisation du GPS par l'OI (45 min) 			
<i>Pause café</i>			<i>10H45 / 11H15</i>
Formation 3 : Utilisation du GPS (suite)	TN	11H15 / 12H00	
<ul style="list-style-type: none"> Transfert et gestion des Waypoints / <i>Démonstration DNR Garmin + SIG</i> (45 min) 			
Mises en situation (2 groupes) :	TN / FN	12H00 / 13H30	
<ul style="list-style-type: none"> Formation 1 : <i>analyse des documents</i> / Formation 2 : <i>applications du GPS</i> (1H30) 			
<i>Pause déjeuner</i>			<i>13H30 / 14H00</i>
Mises en situation (suite) :	TN / FN	14H00 / 15H00	
<ul style="list-style-type: none"> Formation 1 : <i>analyse des documents</i> / Formation 2 : <i>applications du GPS</i> (1H) 			
Restitutions des mises en situation :	TN / FN / SCM	15H00 / 17H00	
<ul style="list-style-type: none"> Formation 1 : <i>analyse des documents</i> (1H30) Formation 2 : <i>applications du GPS</i> (30 min) 			
JOUR 3			
Rappel de la journée précédente et questions éventuelles	Un participant	8H30 / 9H00	
Session ouverte (échanges et débats) :	Facilitateur	9H00 / 10H30	
<ul style="list-style-type: none"> Problèmes d'ordre juridique rencontrés dans les pays de la sous région (dans la cadre du FLEGT et autres) 			
<i>Pause café</i>			<i>10H30 / 11H00</i>
Revue des plans d'actions de l'atelier précédent par pays :	Facilitateur	11H00 / 12H00	
<ul style="list-style-type: none"> Revue des orientations des plans d'actions ébauchés lors du précédent atelier 			
Evaluation / améliorations de manuel :	Facilitateur	12H00 / 13H00	
<ul style="list-style-type: none"> Identification des aspects les plus pertinents à développer 			
<i>Pause déjeuner</i>			<i>13H00 / 13H45</i>
Evaluation de l'atelier	Facilitateur	13H45 / 14H00	
Session ouverte (échanges et débats) :	Facilitateur	14H00 / 15H30	
<ul style="list-style-type: none"> SI BESOIN A CONFIRMER (ex. suivi des aspects sociaux, mise en réseaux sous régional, etc.) 			
Clôture	Facilitateur	15H30	

Annexe 3: Synthèse Evaluation de l'atelier

1. Concernant l'organisation générale de l'atelier	Note moyenne
Est-ce que le programme a répondu à vos attentes?	17
Est-ce que les intervenants se sont adaptés à vos suggestions?	17
Comment évaluez-vous l'organisation générale de l'atelier?	16
2. Concernant les présentations et les travaux	
Présentation "Techniques d'investigation OIFLEG"	
Pertinence et qualité de la présentation	17
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise du sujet traité?	17
Présentation "Analyse Documentaire"	
Pertinence et qualité de la présentation	17
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise du sujet traité?	15
Présentation "Techniques et application du cubage"	
Pertinence et qualité de la présentation	16
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise du sujet traité?	15
Présentation "Techniques et applications du GPS"	
Pertinence et qualité de ce travail	14
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise du sujet traité?	14
Mise en situation et Restitution "Analyse documentaire"	
Pertinence et qualité de l'exercice	17
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise du sujet traité?	16
Mise en situation et Restitution "applications du GPS"	
Pertinence et qualité de l'exercice	16
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise du sujet traité?	14
Sessions ouvertes " débats et échanges d'expériences"	
Pertinence et utilité de ce type de session	17
Pensez-vous avoir progressé dans la compréhension / maîtrise des sujets abordés ?	16

NB : La note moyenne a été obtenue en traduisant les réponses « très bien / bien / moyen / faible / nul » en chiffres « 20 / 15 / 10 / 5 / 0 »